



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

Nombre de présents		
Nombre de membres en exercices	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
22	21	22

Date de la convocation
Le 14 Décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 20 décembre 2023 à 20h

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – Mme Cristèle VIEZZI – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – Mme Marie-Christine MASSON – M. Serge PEREIRA – Mme Luce FARE – Mme Geneviève POMMEREAU – Mme Florence GUIGNON – Mme Christine PITTION – M. Frédéric COMBE – Mme Marie-Christine REDON – Mme Rosa ALVES – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETLIN – M. Jean-Hubert FRISON – Mme Sylvie STITI – M. Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Étaient excusés : M. Lionel CORNICHON (*pouvoir à M. Frédéric BAUDOUIN*).

Secrétaire de séance : M. Serge PEREIRA.

N° de la délibération	Objet	Décision
2023_08_98	Admission en non - valeur et Décision modificative N°2 - Budget commune.	Approuvé, à l'unanimité
2023_08_99	Délibération complémentaire de la révision du PLU – Application des nouvelles dispositions de l'Article R.151-28 du Code de l'Urbanisme.	Approuvé, à l'unanimité
2023_08_100	Arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et bilan de la concertation.	Approuvé, à l'unanimité
2023_08_101	Identification des Zones d'Accélération d'Énergies Renouvelables.	Approuvé, à l'unanimité
2023_08_102	Adhésion à la convention unique annuelle 2024 relative aux missions optionnelles du CDG77.	Approuvé, à l'unanimité
2023_08_103	Modification du règlement de l'ARTT pour le personnel communal.	Approuvé, à l'unanimité
2023_08_104	Avis concernant l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la Commune de Nargis, lieu-dit « Les Bois de Veau ».	Approuvé, à la majorité par 19 voix pour et 3 abstentions
2023_08_105	Avis concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la Commune de Nargis, lieu-dit « Le Martroy ».	Approuvé, à l'unanimité
2023_08_106	Délibération 2023-08-106. Avis concernant la construction d'une centrale photovoltaïque flottante sur la Commune de Dordives, lieu-dit « Bois des Aulnois ».	Approuvé, à la majorité par 18 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions

Affiché le : **22 DEC. 2023**

Le Maire,
Valérie LAGILLE

